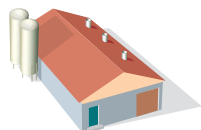




GUIDE DE L'ÉLEVEUR POUR L'IDENTIFICATION DES PORCINS

RÔLE DE L'ÉLEVEUR

- à partir de 1 porc détenu -



Je dois avoir un indicatif de marquage pour chacun de mes sites d'élevage, Ex : FR35ABC

Je m'adresse à l'E.d.E pour toute demande relative à l'identification d'un site.

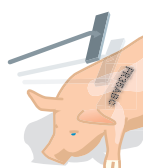
Je dois marquer mes porcins avant toute sortie d'un de mes sites d'élevage

A destination d'un autre site d'élevage :

- par tatouage à l'oreille ou par une boucle jaune
- à l'aide d'un matériel agréé par le Ministère chargé de l'Agriculture
- avec l'indicatif de marquage de mon site d'élevage (ex. : FR35ABC),
- avant la sortie du site.

Et s'il s'agit de reproducteurs nés sur le site :

- par tatouage à l'oreille avec une encre foncée ou boucle jaune,
- avec un numéro individuel
(FR35ABC901215 pour le reproducteur n°01215 né en 2019 dans le site FR35ABC),
- avant la sortie du site de naissance.



A destination de l'abattoir

- par tatouage avec une encre foncée, à l'arrière de l'épaule,
- avec l'indicatif de marquage du site d'élevage (ex. : FR35ABC),
- avant la sortie du site.

Recommandation : au plus tard 3 semaines avant le départ pour l'abattoir.



Je dois compléter et signer le document d'accompagnement

A chaque arrivée ou départ de porcins d'un de mes sites d'élevage.

J'utilise au choix :

- **Un support papier :** document disponible auprès des groupements, des E.d.E, ou autre organisme impliqué.
- **Un support dématérialisé :** l'application PigConnect permet de saisir les documents informatisés, en lien direct avec BDPORC.



Je dois mettre à jour le registre d'élevage

En y ajoutant le document d'accompagnement correspondant à chaque entrée ou sortie de porcins d'un de mes sites d'élevage.

Je dois **conserver l'ensemble des documents d'accompagnement pendant 5 ans.**

Je dois notifier le mouvement à la base de données nationale

Je transmets dans un délai maximum de 7 jours les informations décrivant chaque mouvement d'animaux à BDPORC. Pour cela :

- je réalise la notification moi-même : par PigConnect, par Internet ou par courrier à mon E.d.E.
- ou
- je délègue la notification à un tiers.



Actualisation 2020